

# Projet pilote Supervision mixte

François Perron, adjoint DPJ

Mélanie Martel, APPR, superviseure régionale sous la Direction de la protection de la jeunesse, CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean

Collaboration: Sandra Juneau, PH.D., TS, responsable de la formation pratique, Université du Québec à Chicoutimi

1

## Mise en contexte

N.B. L'utilisation seule du féminin est utilisée dans le but d'alléger le texte.

### ► Besoins émergents

- Pénurie de personnel;
- Accueil d'un plus grand nombre de stagiaires;
- Accompagnement des stagiaires;
- Support aux superviseuses.



2

## Supervision mixte CPEJ

- ▶ Une agente de planification, de programmation et de recherche est libérée à temps complet de ses tâches régulières afin d'assumer la supervision individuelle et de groupe de l'ensemble des stagiaires;
- ▶ Celle-ci est identifiée comme superviseure régionale;
- ▶ Des cosuperviseuses ont été identifiées dans chacun des milieux d'accueil afin de :
  - ▶ soutenir au quotidien les stagiaires;
  - ▶ les accompagner dans la prise en charge de dossiers;
  - ▶ participer à leur supervision individuelle et leur évaluation.
- ▶ Automne 2020 : 15 stagiaires
- ▶ Hiver 2021: 12 stagiaires
- ▶ Automne 2021: 7 stagiaires

3

## Fonctions de la superviseure régionale

- ▶ Répondante principale pour l'ensemble des stagiaires;
- ▶ Anime et prépare les supervisions de groupe (principes, motifs et concepts de protection, tenue de dossier, rapports et plan d'intervention, clients-défis et stratégies d'intervention, régime volontaire et judiciaire, retrait du milieu familial, fatigue de compassion, gestion de temps, relation d'aide en contexte d'autorité, etc.);
- ▶ Anime et prépare les supervisions individuelles en collaboration avec les cosuperviseuses;
- ▶ Être régulièrement en contact (minimalement une fois par semaine) avec les cosuperviseuses afin de suivre l'évolution des stagiaires (outil de suivi).



4

## Outil de communication

Supervision des stagiaires-Outil de suivi	
Identification	
Nom du stagiaire	
Semaine de supervision (Date)	
Objectifs de la semaine	
Moyens mis en place pour atteindre les objectifs	
Résultats obtenus	
Forces et enjeux observés	
Points à améliorer avant la prochaine supervision	
Nom du cosuperviseur	

5

## Fonctions de la superviseure régionale

### Stage 1 (automne) :

- ▶ Anime des rencontres de supervision de groupe de trois heures à raison d'une fois par semaine;
- ▶ Anime et coanime des supervisions individuelles d'une durée de **90 minutes** avec chacune des stagiaires à une fréquence d'une fois aux deux semaines;
- ▶ Une rencontre individuelle sur deux se fait en collaboration avec la cosuperviseure qui agit à titre de coanimatrice.

### Stage 2 (hiver):

- ▶ Anime aux trois semaines des rencontres de supervision de groupe de trois heures;
- ▶ Anime et coanime des supervisions individuelles d'une durée de **90 minutes** avec chacune des stagiaires chaque semaine.

6

## Fonctions des cosuperviseures

- ▶ Accompagnent quotidiennement les stagiaires;
- ▶ Répondent, de façon ponctuelle, aux différents besoins des stagiaires;
- ▶ Partagent le suivi de certains dossiers ciblés avec les stagiaires;
- ▶ Observent lors des entrevues et font des rétroactions;
- ▶ Utilisent le modeling/coaching pour faire progresser les stagiaires;
- ▶ Participent aux différentes évaluations;
- ▶ S'impliquent, avec la superviseure régionale, à la préparation des supervisions individuelles:

### Stage 1 :

- ▶ Participent et coaniment une rencontre sur deux pour la supervision individuelle (1/mois);

### Stage 2:

- ▶ Participent et coaniment une rencontre sur deux pour la supervision individuelle (2/mois).


7

## Défis rencontrés

- ▶ L'établissement d'une communication efficace entre les différents acteurs;
- ▶ La multiplication des professeurs de stage avec des attentes différentes;
- ▶ Le risque de triangulation de la stagiaire avec les différents acteurs;
- ▶ La planification de l'horaire et des heures de supervision individuelle et celle de groupe;
- ▶ La supervision de groupe de façon virtuelle;
- ▶ La charge de travail non ajustée des cosuperviseures;
- ▶ La clarification des rôles de chacune face aux stagiaires;
- ▶ L'horaire chargé des stagiaires.



8



## Conditions gagnantes

- ▶ Une préparation préalable des stagiaires aux supervisions individuelles et une participation aux supervisions de groupe;
- ▶ Une structure de travail efficace (tenue de dossiers et calendrier fixe);
- ▶ Une direction impliquée;
- ▶ L'ouverture et l'adhésion du CIUSSS et des ressources humaines face au projet;
- ▶ Une collaboration étroite avec les acteurs de l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ▶ Un travail d'équipe installé et des rôles clarifiés (cosuperviseures, superviseure régionale, gestionnaire, professeurs, responsable de la formation pratique, agent de stage);
- ▶ Des rencontres statutaires respectées et une communication efficace (discussion hebdomadaire avec l'adjoint DPJ, outil de suivi/cosuperviseures, rencontres fixes avec les professeurs);
- ▶ L'établissement d'un codéveloppement pour les cosuperviseures;
- ▶ Un montant financier offert aux cosuperviseures.

9

## Retombées

- ▶ Encadrement sécurisant pour les stagiaires;
- ▶ Acquisition plus rapide de connaissances et de développement des compétences;
- ▶ Accompagnement clinique accru et uniformisation de la pratique;
- ▶ Partage de responsabilités (complémentarité, vision objective de l'évolution de la stagiaire, économie de temps);
- ▶ Développement professionnel des cosuperviseures, leur engagement dans la démarche ainsi que le rappel des bonnes pratiques;
- ▶ Acquisition de nouvelles employées mieux préparées et spécialisées à la pratique en protection de la jeunesse (13 personnes engagées);
- ▶ Développement de lien de collaboration accru entre le milieu universitaire et l'établissement du CIUSSS;
- ▶ Évaluation du projet pilote.

10

Pour en savoir davantage...

